



## 21. DOCUMENTS DISPONIBLES

### 21.1. Documents accessibles au public

Le Groupe PHARMAGEST atteste que les documents suivants (ou une copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés sur son site Internet (<https://pharmagest.com>) :

- Actes constitutifs et statuts de PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande du Groupe PHARMAGEST, dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document d'Enregistrement Universel ;
- Les informations financières historiques de PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document d'Enregistrement Universel.

### 21.2. Le rapport annuel de gestion

#### 21.2.1. Le rapport de gestion

**PHARMAGEST INTERACTIVE  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS  
SIÈGE SOCIAL : TECHNOPOLE DE NANCY BRABOIS  
5 ALLÉE DE SAINT-CLOUD 54600 VILLERS-LÈS-NANCY  
403 561 137 RCS NANCY**

**RAPPORT DE GESTION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 28 JUIN 2022**

**Chers Actionnaires,**

L'Assemblée Générale a été réunie ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, lesdits comptes ayant été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de la séance du 25 mars 2022.

Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées et l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais légaux et ont été mis en ligne sur le site Internet de la Société dès le 21<sup>ème</sup> jour avant l'Assemblée.

## 1. Situation et activité de la société et de ses filiales au cours de l'exercice écoulé

### 1.1. Présentation du Groupe PHARMAGEST

#### 1.1.1. Méthode de présentation des comptes

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents soumis à votre examen sont conformes à la réglementation en vigueur : les comptes consolidés sont établis en normes IFRS et les comptes sociaux en normes françaises.



### 1.1.2. Sociétés consolidées par intégration globale

Société	Siège social	% contrôle	% intérêt
PHARMAGEST INTERACTIVE	Villers-lès-Nancy (54)	société consolidante	
ADI	Saclay (91)	100	100
ASCA INFORMATIQUE	Chessy (77)	100	100
AXIGATE	Paris (75)	100	100
BGM INFORMATIQUE	Chessy (77)	89,97	89,97
CAREMEDS	Eastleigh (Angleterre)	51,82	51,82
DICSIT INFORMATIQUE	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
EHLS	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
HDM	Port Louis (Ile Maurice)	100	100
HEALTHLEASE	Paris (75)	100	100
I-MEDS	Schwarzach am Main (Allemagne)	60	31,09
INTERNATIONAL CROSS TALK	Aubières (63)	100	100
KAPELSE	Villers-lès-Nancy (54)	75	75
MALTA BELGIUM	Charleroi (Belgique)	100	100
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100	100
MULTIMEDS	Wicklow (Irlande)	51	51
NANCEO	Paris (75)	70	70
NOVIA SEARCH	Villers-lès-Nancy (54)	100	67,97
NOVIATEK	Bascharage (Luxembourg)	79,97	67,97
PANDALAB	Nancy (54)	56,27	56,27
PHARMAGEST BELGIUM	Gosselies (Belgique)	100	100
PHARMAGEST ITALIA	Macerata (Italie)	86	86
PHARMAGEST LUXEMBOURG	Bascharage (Luxembourg)	100	100
PHARMAGEST SERVIZI	Bologne (Italie)	100	100
PROKOV EDITIONS	Nancy (54)	100	100
SCI HUOBREGA	Quéven (56)	100	100
SEAA	Chessy (77)	100	100
SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA	San Marco dei Cavoti (Italie)	80	66

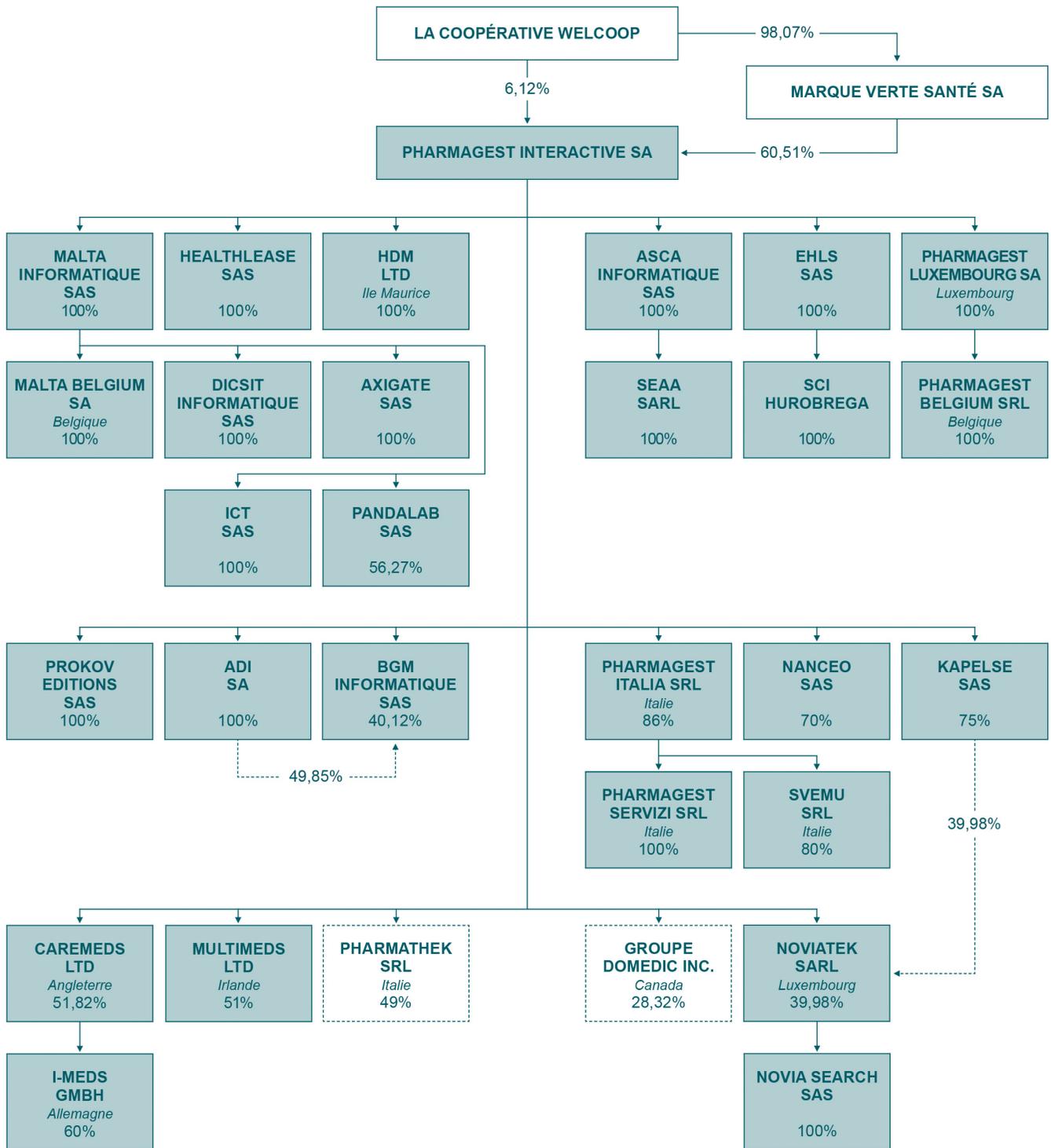
### 1.1.3. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège social	% contrôle	% intérêt
GROUPE DOMEDIC	Québec (Canada)	28,32	28,32
PHARMATHEK	Vérone (Italie)	49,00	49,00



### 1.1.4. Organigramme du Groupe PHARMAGEST

À la date de clôture de l'exercice social (31 décembre 2021), l'organigramme du Groupe PHARMAGEST se présente comme suit :



Fond blanc : Sociétés mères ;

Fond gris : Sociétés consolidées par intégration globale ;

Fond blanc cadre pointillés : Sociétés consolidées par mise en équivalence.

Le pourcentage des droits de vote détenus par PHARMAGEST INTERACTIVE dans chacune de ses filiales est égal au pourcentage de détention dans le capital desdites filiales.



### 1.1.5. Variations de périmètre au cours de l'exercice 2021

- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société DIATELIC à la société PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions des minoritaires de la société ADI portant sa participation à 100% ;
- Création de PHARMAGEST SERVIZI, société italienne, filiale à 100% de PHARMAGEST ITALIA, ayant pour activités le commerce de gros d'ordinateurs et de logiciels, le service informatique, le conseil en technologies informatiques et la réparation d'ordinateurs ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions d'un minoritaire de PHARMAGEST ITALIA portant sa participation de 82,5% à 86% ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions des minoritaires de SAILENDRA, portant sa participation à 100% ;
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions des fondateurs de BGM INFORMATIQUE, complété par un apport partiel d'actif d'ADI vers BGM INFORMATIQUE portant sa participation globale (directe et indirecte) à 89,97% ;
- Acquisition par PHARMAGEST INTERACTIVE de PROKOV EDITIONS, société française spécialisée dans l'édition de logiciels applicatifs destinés aux médecins ;
- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société SAILENDRA à la société PHARMAGEST INTERACTIVE.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma au niveau des comptes consolidés.

## 1.2. Activités du Groupe PHARMAGEST

### 1.2.1. Présentation des activités du Groupe PHARMAGEST en 2021

#### Description des Activités du Groupe PHARMAGEST

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale le développement de solutions logicielles innovantes destinées aux professionnels de santé et leurs patients ainsi que la distribution « clé en main » de ces solutions informatiques.

- **Division Solutions Pharmacie Europe :**
  - Distribution de logiciels de gestion d'offices et leurs offres annexes ;
  - Distribution de matériels informatiques, installation et formation « clé en main » ;
  - Services après-vente : assistance téléphonique et maintenance ;
  - Sauvegardes des données.
- **Division Solutions e-Santé :**
  - Commercialisation de solutions de communication digitale destinées aux laboratoires pour l'accompagnement du pharmacien dans ses nouvelles missions au plus proche des patients ;
  - Un système de télésurveillance médicale pour la prévention des aggravations de l'état de santé des patients chroniques traités à domicile et en perte d'autonomie ;
  - Des sauvegardes de données et hébergement d'applications permettant un accès direct par le patient ;
  - Des solutions permettant un suivi de l'observance des traitements par des malades chroniques ou personnes âgées ;
  - Des solutions pour un suivi sécurisé des patients à leur lieu de demeure et l'optimisation de leur parcours de soins.
- **Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux :**
  - Distribution de logiciels de gestion nouvelle génération auprès des professionnels de santé des établissements pour personnes âgées dépendantes, soins infirmiers à domicile, hôpitaux et professions libérales ;
  - Services après-vente : assistance téléphonique et maintenance ;
  - Distribution de matériels informatiques, installation et formation « clé en main » ;
  - Messagerie instantanée.
- **Division Fintech :**
  - Mise à disposition d'une plateforme de financement permettant de faciliter le pilotage multi-bailleurs.

À compter de 2022, une nouvelle Division est créée au sein du Groupe PHARMAGEST. À l'instar des activités de PROKOV EDITIONS, la **Division Medical Soft** concentrera les logiciels médicaux ce qui complètera les offres portées par les autres Divisions du Groupe.



## 1.2.2. Analyse de l'évolution des affaires

### Principaux chiffres clés au niveau consolidé (normes IFRS)

Les activités et les résultats du Groupe PHARMAGEST, des filiales et des sociétés qu'il contrôle.

Valeurs - En K€	2021	2020	Variation
Ventes configurations et de matériels	90 880	76 494	18,81%
Maintenance et vente base de données	66 595	64 270	3,62%
Prestations formations et nouveaux produits	33 255	28 969	14,80%
Autres prestations	2 339	2 021	15,73%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>193 069</b>	<b>171 754</b>	<b>12,41%</b>
Résultat opérationnel courant	50 449	46 649	8,15%
Résultat net des activités poursuivies	41 150	32 666	25,97%
Résultat net	41 150	32 666	25,97%
Résultat net part du groupe	39 119	30 714	27,36%
<b>Résultat (part du Groupe) de base par action (en €)</b>	<b>2,60</b>	<b>2,04</b>	<b>27,78%</b>

En normes IFRS, le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2021 est en augmentation de 12,41% par rapport à l'année précédente. La marge brute commerciale s'établit à 156 181 K€ contre 139 517 K€ en 2020.

La maintenance matérielle et logicielle et le renouvellement du parc installé sous contrat représentent environ 61% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST. Ces activités sont des indicateurs significatifs des revenus annuels.

Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, impôts et taxes) s'élèvent à 93 985 K€. Elles sont en augmentation de 11,17% par rapport à l'année 2020, situation qui s'explique principalement par la hausse des frais de personnel (+12,86% dû essentiellement à la hausse des effectifs sur la période), les variations de périmètres et la diminution du poste « Impôts et taxes » en lien avec la baisse de la CVAE dans le cadre de la loi de finances 2021.

Le résultat opérationnel courant se traduit par un bénéfice de 50 449 K€, en hausse de 8,15% par rapport au résultat opérationnel dégagé au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier est positif à 1 586 K€ avec 921 K€ de produits financiers, 589 K€ de charges financières et 1 253 K€ d'autres produits et charges financiers dont 1 031 K€ liés à la mise à la juste valeur des placements financiers.

Le résultat net consolidé s'élève à 41 150 K€ dont 39 119 K€ part du groupe et 2 031 K€ part des intérêts minoritaires. La progression du résultat net part du Groupe PHARMAGEST s'établit à 27,36%.

Au cours de l'exercice 2021, le Groupe PHARMAGEST a augmenté ses disponibilités courantes nettes de 1 590 K€ après rachat de titres auto-détenus pour 5 156 K€, avec un flux généré au niveau des flux de trésorerie des opérations d'exploitation de 47 516 K€ (en normes IFRS).

La structure financière du Groupe PHARMAGEST est très solide. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 159 005 K€ (quote-part du Groupe) contre 143 257 K€ au 31 décembre 2020. Le dégageant net (c'est-à-dire les titres disponibles à la vente, les autres actifs financiers courants, la trésorerie et équivalents de trésorerie moins les concours courts et longs termes) s'élève à 27 549 K€. La trésorerie nette des dettes financières court terme est de 44 118 K€.

## PHARMAGEST INTERACTIVE (comptes sociaux)

Valeurs - En K€	2021	2020	Variation
Ventes configurations et de matériels	62 370	58 291	7,00%
Maintenance et vente base de données	33 545	33 188	1,08%
Prestations formations et nouveaux produits	10 376	9 702	6,95%
Autres prestations	2 339	2 021	15,73%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>108 631</b>	<b>103 202</b>	<b>5,26%</b>
Résultat d'exploitation	24 359	22 556	7,99%
Résultat net	27 665	18 092	52,91%

## Les principales filiales (comptes sociaux)

En K€	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat courant avant impôts	Résultat net
HEALTHLEASE	46 652	2 729	2 732	2 007
EHLS	28 690	1 443	1 658	1 163
ASCA INFORMATIQUE	15 473	4 432	4 434	3 235
KAPELSE	14 600	7 111	7 114	5 397
MALTA INFORMATIQUE	11 047	4 861	4 917	3 653

## Succursales

Le Groupe PHARMAGEST exploite ses activités sur 48 sites. PHARMAGEST INTERACTIVE exploite quant à elle ses activités sur son établissement principal à VILLERS-LÈS-NANCY et sur 25 sites secondaires.

## Activités en matière de Recherche et Développement

Le département Recherche et Développement pour l'ensemble du Groupe PHARMAGEST représente près de 220 personnes.

Conformément à la norme IAS 38, nous avons procédé à l'identification des projets de développement respectant l'ensemble des critères nécessaires à l'activation des dépenses au bilan. En 2021, le montant total immobilisé en vertu de cette norme pour les projets apportant à terme des produits futurs (ventes et services aux clients) est de :

- 3 233 K€ activés dans les comptes sociaux des sociétés AXIGATE, KAPELSE, NANCEO, NOVIA TEK, PANDALAB et ICT ;
- 2 296 K€ retraités selon la norme IAS 38 dans les sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, CAREMEDS, DICSIT INFORMATIQUE, MALTA INFORMATIQUE, PHARMAGEST ITALIA, MALTA BELGIUM et PROKOV EDITIONS.

## Les faits marquants de l'exercice

### Lancement d'un service de RDV de vaccination COVID

Le Groupe PHARMAGEST a anticipé dès le mois de février l'accord ministériel qui autorise les pharmaciens à vacciner. Le Groupe a ainsi mis à disposition pour les pharmaciens de pandaLAB agenda, un service gratuit et intégré au LGPI pour gérer les prises de RDV de vaccination COVID.

Parallèlement, pour les patients, le Groupe a déployé l'application pandaLAB Ma santé, une application gratuite de prise de RDV de vaccination en pharmacie, disponible sur iPhone et smartphone Android depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.



### **Renforcement du réseau de distribution en Ile-De-France**

Le Groupe PHARMAGEST devient l'unique actionnaire d'ADI (Applications et Développements Informatiques), dont il détenait déjà 50% du capital. Cette opération permet au Groupe de prendre le contrôle de son distributeur historique en Ile-de-France depuis plus de 30 ans.

Le Groupe PHARMAGEST a également procédé au rachat des actions des fondateurs de BGM INFORMATIQUE et effectué un apport partiel d'actif de sa filiale ADI portant sa participation directe et indirecte (via ADI) à hauteur de 89,97%.

À la suite de ces opérations de croissance externe afin de rationaliser, harmoniser et optimiser la représentation commerciale de PHARMAGEST INTERACTIVE, et au vu des performances de BGM INFORMATIQUE dans la commercialisation des logiciels et matériels de PHARMAGEST INTERACTIVE, il a été décidé de confier à BGM INFORMATIQUE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le mandat exclusif de suivre la clientèle installée d'ADI (900 clients environ).

### **Partenariat stratégique entre ELSAN et le Groupe PHARMAGEST pour développer les relations avec les professionnels de santé en ville grâce à la messagerie instantanée de santé pandaLAB Pro**

ELSAN, groupe leader de l'hospitalisation privée en France qui accueille 2 millions de patients par an au sein de ses 120 établissements de santé, et le Groupe PHARMAGEST, actionnaire majoritaire de PANDALAB, mettent en œuvre un partenariat stratégique afin de fluidifier les relations et la communication de ses professionnels de santé avec ceux situés en ville.

PANDALAB met sa messagerie instantanée sécurisée de santé, pandaLAB Pro, à disposition des 120 établissements ELSAN. Ce partenariat stratégique permet à PANDALAB d'accélérer son déploiement en France et de conforter l'ambition de la Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux, de faire de pandaLAB Pro l'outil incontournable au service de la communication entre tous les professionnels de santé, qu'ils soient en ville, en établissement médico-social ou à l'hôpital, dans l'Hexagone et en Europe.

Afin de sceller ce partenariat, ELSAN rentre au capital de la start-up en tant qu'actionnaire minoritaire aux côtés des fondateurs et du Groupe PHARMAGEST, actionnaire de référence à 56,27 % par sa filiale MALTA INFORMATIQUE.

### **PROKOV EDITIONS : le Groupe PHARMAGEST étend son champ d'action aux logiciels médicaux**

Le Groupe PHARMAGEST élargit son champ d'action aux médecins libéraux généralistes et spécialistes via l'acquisition de 100% du capital de l'éditeur français PROKOV EDITIONS.

Spécialiste de l'édition de logiciels médecins en France, PROKOV EDITIONS équipe 13 000 utilisateurs médecins libéraux généralistes et spécialistes ce qui le place leader sur le segment de l'édition de logiciels médicaux sur Mac, iPhone et iPad, et 3<sup>ème</sup> sur le marché français du logiciel médical en France.

Dans sa galaxie de logiciels métiers de Santé dédiés aux professionnels de santé, l'acquisition de PROKOV EDITIONS permet au Groupe PHARMAGEST de compléter son offre et de renforcer sa position d'acteur incontournable du numérique en Santé. Conforme à la stratégie d'efficience du parcours patient adoptée par le Groupe depuis plusieurs années, cette opération complète efficacement l'offre de services de sa Passerelle Numérique de Santé (PNS). Elle lui permettra de créer des synergies entre tous les logiciels de son écosystème et d'ouvrir des facilités d'utilisation sans précédent pour les professionnels de santé. L'intégration de cette nouvelle brique métier se concrétise par la création, dès 2022, d'une Division qui regroupera tous les logiciels métiers dédiés aux logiciels médicaux.

### **Nouvelle direction générale**

Le Groupe PHARMAGEST annonce que Dominique PAUTRAT quittera ses fonctions de Directeur Général du Groupe PHARMAGEST pour prendre la Présidence du Directoire de La Coopérative WELCOOP, maison-mère du Groupe PHARMAGEST, à compter du 22 avril 2022. Il conservera son mandat d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE. Le Président du Conseil d'Administration, Thierry CHAPUSOT, a exposé au Conseil d'Administration, réuni le 3 décembre 2021, les projets de nominations suivantes :

- Denis SUPPLISSON, actuel Directeur Général Délégué et Directeur de la Division Solutions Pharmacie Europe, pour prendre la fonction de Directeur Général du Groupe PHARMAGEST, en remplacement de Dominique PAUTRAT, à compter du 22 avril 2022 ;
- Jean-Michel MONIN, actuel Directeur du Pôle Pharmacie France, pour prendre la suite de Denis SUPPLISSON à la direction de la Division Solutions Pharmacie Europe à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022 ;
- Damien VALICON a rejoint le Groupe PHARMAGEST le 10 janvier 2022 pour prendre la suite de Jean-Michel MONIN au poste de Directeur du Pôle Pharmacie France.



### 1.2.3. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

#### Factures reçues (en €)

	Article D. 441-4, I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
Nombre de factures concernées	Non applicable				88
Montant total des factures concernées (TTC)	135 586	3 702	6 540	0	145 828
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,22%	0,01%	0,01%	0%	0,24%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	Non applicable				
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues	31				
Montant total des factures exclues (TTC)	231 106				
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal) – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce</b>					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours dates factures Délais légaux : NC				

#### Factures émises (en €)

	Article D. 441-4, I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
Nombre de factures concernées	Non applicable				7 449
Montant total des factures concernées (TTC)	3 386 112	844 427	198 499	407 511	4 836 549
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	Non applicable				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	2,61%	0,65%	0,15%	0,31%	3,73%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues	901				
Montant total des factures exclues (TTC)	147 620				
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal) – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce</b>					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours dates factures Délais légaux : NC				



### 1.2.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Audit - En €	BATT AUDIT				DELOITTE & ASSOCIÉS			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Commissariat aux Comptes								
• PHARMAGEST INTERACTIVE	44 000	42 000	48%	56%	48 000	48 000	100%	100%
• Filiales intégrées	47 400	32 650	52%	44%	0	0	0%	0%
Missions accessoires	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>91 400</b>	<b>74 650</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>48 000</b>	<b>48 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Juridique, fiscal, social	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Technologies de l'information	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Audit Interne	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Autres (à indiquer si sup. 10% aux honoraires d'audit)	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>91 400</b>	<b>74 650</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>48 000</b>	<b>48 000</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 1.3. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les principaux événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2021 sont :

- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société ADI à la société PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Réalisation d'un apport partiel d'actif de l'activité étiquettes électroniques OffiTag de PHARMAGEST INTERACTIVE à sa filiale ASCA INFORMATIQUE ;
- Changement de Direction Générale : sur la proposition de Thierry CHAPUSOT, Président du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration du 25 mars 2022 a voté et adopté les nominations suivantes. Dominique PAUTRAT, démissionnaire de ses fonctions de Directeur Général du Groupe PHARMAGEST pour prendre la Présidence du Directoire de LA COOPÉRATIVE WELCOOP (maison-mère du Groupe PHARMAGEST) est remplacé, à compter du 23 avril 2022, par Denis SUPPLISSON, actuel Directeur Général Délégué et Directeur de la Division Solutions Pharmacie Europe. Monsieur Grégoire DE ROTALIER conserve son mandat de Directeur Général Délégué ;
- Projet de changement de nom du Groupe PHARMAGEST pour devenir EQUASENS. À ce projet de changement de nom du Groupe est associé le projet de changement de dénomination sociale de la société PHARMAGEST INTERACTIVE ainsi que le changement de dénomination des Divisions :
  - la Division Solutions Pharmacie Europe conserve la marque PHARMAGEST,
  - la Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux devient AXIGATE LINK,
  - les appareils santé sont regroupés sous la Division E-CONNECT,
  - la branche financement demeure la Division FINTECH,
  - une nouvelle Division est créée pour les logiciels médicaux : MEDICAL SOFT.

Ces projets seront soumis au vote des actionnaires à l'occasion de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2022.

### 1.4. Perspectives et orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration

Le Groupe PHARMAGEST a maintenu en 2021 sa stratégie « Patient Centré » visant à améliorer la prise en charge du patient, en intervenant tout au long de son parcours de soins (de son domicile aux structures d'hébergement médico-sociales et sanitaires) et en assurant une meilleure coordination entre les professionnels de santé pour une meilleure efficacité du système de santé.



Cette innovation de services s'inscrit dans les politiques d'amélioration de la qualité de prise en charge des patients, lesquelles sont communes et intéressent tous les pays européens.

Ceci s'est notamment traduit par :

- Le déploiement de la Passerelle Numérique de Santé e-Ordo qui permet l'échange sécurisé d'ordonnances dématérialisées entre les EHPAD équipés de TITAN et les pharmacies équipées du LGPI ;
- Le développement d'un agenda pour la vaccination COVID en officine, proposé gratuitement pour toute l'année 2021.

En 2022, le Groupe PHARMAGEST continuera de déployer sa stratégie « Patient Centré » tout en veillant à renforcer le pharmacien dans ses missions de coordinateur de santé. À titre d'exemples, il est possible de citer :

- Les offres commerciales relatives au *Ségur de la Santé* qui visent au partage des données médicales afin d'améliorer la recherche scientifique et la prise en charge des patients, tout en assurant une protection optimale et sécurisée de ces données.
- La commercialisation de nouvelles solutions innovantes à destination de professionnels de santé tant en matière de gestion que de cyber-sécurité.

Historiquement axé sur l'offre de solutions IT à destination des professionnels de santé, le Groupe PHARMAGEST et ses collaborateurs déclinent les ambitions et les valeurs de leur actionnaire de référence LA COOPERATIVE WELCOOP. En qualité de « Citoyen de la Santé et du Bien-être », en centrant sa stratégie autour du patient et en devenant un acteur structurant du système de santé, le Groupe PHARMAGEST contribue à apporter au patient une meilleure prise en charge, plus efficace dans son organisation et à des coûts maîtrisés.

Chaque nouveau projet initié par le Groupe PHARMAGEST répond positivement aux deux questions suivantes :

- Cela sera-t-il bénéfique pour le patient ?
- Cela rendra-t-il le système de santé plus efficient ?

Le Groupe PHARMAGEST travaille à la mise en œuvre d'un écosystème global de santé permettant d'atteindre les objectifs suivants :

- Déployer la première plateforme européenne de santé sur le Cloud, permettant le partage des informations de santé entre les professionnels grâce à des services numériques sécurisés et interopérables, et donc améliorer la prise en charge du patient de façon sûre et efficace. Grâce à ses logiciels Pharmacies, HAD, EHPAD, SSIAD, MSP et CPTS, Hôpitaux et GHT, à ses logiciels médicaux et à son expérience en Intelligence Artificielle, le Groupe PHARMAGEST dispose d'un savoir-faire et d'une expertise unique pour intégrer ces informations au cœur des logiciels métiers de tous les professionnels de santé ;
- Sécuriser le patient ou la personne âgée à son domicile et contribuer à améliorer l'observance de son traitement. Les solutions du Groupe PHARMAGEST soutiennent les efforts du patient et diminuent les coûts liés à la non-observance. Actuellement, un patient est pris en charge lorsqu'il entre dans l'univers du Professionnel de Santé (cabinet médical, pharmacie, etc.) mais se retrouve livré à lui-même lorsqu'il retourne à son domicile. Il en va de même pour la personne âgée non dépendante. Le Groupe PHARMAGEST développe des solutions pour apporter de l'aide à ces personnes fragiles à leur domicile et pour leur permettre d'y rester plus longtemps en toute autonomie. Ces solutions peuvent être technologiques comme, par exemple, la NOVIACare® ou la CARELIB® mais peuvent également prendre la forme de services avec des audits à domicile réalisés par D'MEDICA, société sœur de PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Renforcer les réseaux de pharmacies en synergie avec les autres filiales de LA COOPERATIVE WELCOOP. En effet, c'est en organisant la fluidité de l'information patient dans les différentes étapes de sa vie dans son parcours de soins que le Groupe PHARMAGEST est en mesure de mettre au service du pharmacien une technologie capable de lui apporter une meilleure connaissance de son patient.

Le développement des nouvelles technologies et du numérique dans le domaine de la santé bouleverse complètement le système de soins et son économie. Le Groupe PHARMAGEST a de longue date anticipé ces bouleversements en comprenant que l'enjeu de la santé connectée résidait non seulement dans la récupération par le patient du contrôle de ses données médicales mais également dans le traitement informatique de ces données collectées pour réaliser des analyses, anticiper l'évolution de son état de santé grâce à l'Intelligence Artificielle, et enfin contribuer à la recherche médicale.

C'est en pérennisant cette stratégie d'anticipation et d'innovation dans les domaines de l'IT santé que le Groupe PHARMAGEST, grâce à ses investissements et à l'acquisition d'un savoir-faire global unique, demeurera un acteur structurant capable de répondre aux nouveaux enjeux de l'efficacité des systèmes de santé en France et en Europe, tout en garantissant la qualité de prise en charge du patient au cœur de ces systèmes de santé.



## 2. Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée – Contrôle interne

### 2.1. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

#### 2.1.1. Principes de la gestion des risques et du contrôle interne

##### Informations privilégiées

Les risques auxquels le Groupe PHARMAGEST est soumis sont par essence des points de vulnérabilité éventuels. Ils entrent par nature dans le champ des informations privilégiées. En application de l'article 223-2 alinéa II du règlement général de l'AMF, les émetteurs sont considérés légitimes à différer la publication d'informations privilégiées sous réserve d'être en mesure d'en assurer la confidentialité. Aussi, le Groupe PHARMAGEST veille à un juste équilibre entre la correcte information du marché et des investisseurs et l'atteinte éventuelle de ses intérêts légitimes par la divulgation de certaines informations sensibles.

##### Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne sont applicables à l'ensemble des sociétés du Groupe PHARMAGEST. Ainsi, des contrôles de cohérence et interventions ponctuelles sont réalisés sur les filiales contrôlées par PHARMAGEST INTERACTIVE ou toute autre société intégrée par mise en équivalence selon les directives de la Direction du Groupe PHARMAGEST.

Au regard du Groupe PHARMAGEST, la prise de risque ne comporte pas de dimension anxiogène, mais traduit la recherche d'opportunités et la volonté de développer ses activités dans un environnement intrinsèquement soumis à aléas.

##### Limites de la gestion des risques et du contrôle interne

Les contextes interne et externe à l'entreprise peuvent être amenés à évoluer. Ainsi, la communication sur les risques donne une vision de ces derniers à un instant donné. Les informations communiquées dans le présent rapport ne prétendent pas être exhaustives. À ce titre, elles ne couvrent pas l'ensemble des risques auquel la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités du Groupe PHARMAGEST et visent à ce que les risques soient correctement appréhendés. Comme tout système de contrôle, ils ne peuvent cependant fournir qu'une garantie raisonnable que ces risques soient éliminés.

##### Objectifs de la gestion des risques et du contrôle interne

Dispositif	Objectifs
Gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ;</li> <li>• Sécuriser la prise de décisions et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;</li> <li>• Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;</li> <li>• Mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.</li> </ul>
Contrôle interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le respect de la conformité aux lois et règlements ;</li> <li>• Faire appliquer et respecter les instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;</li> <li>• Veiller au bon fonctionnement des processus internes du Groupe PHARMAGEST, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;</li> <li>• Vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation des sociétés du Groupe PHARMAGEST.</li> </ul>



## 2.1.2. Gouvernance de la gestion des risques et du contrôle interne

### Mode d'implication de la gouvernance

Le dispositif de gouvernance mis en place au sein du Groupe PHARMAGEST pour assurer le suivi de la gestion des risques et du contrôle interne est le suivant :

Missions	Acteurs
Identification / gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Audit Interne ;</li> <li>• Le Contrôle de Gestion ;</li> <li>• Les Responsables Opérationnels selon leurs domaines de compétences ;</li> <li>• Les Comités de Direction des différentes activités et les Comités de Pilotage fonctionnant en mode projet ;</li> <li>• Le Comité de Direction Financier et Social.</li> </ul>
Supervision du management des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Direction Administrative et Financière.</li> </ul>
Revue des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité d'Audit ;</li> <li>• La Direction Générale ;</li> <li>• Le Conseil d'Administration.</li> </ul>

### Systèmes de contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe PHARMAGEST est doté d'un service dédié au contrôle interne dont les principales activités sont l'élaboration de la cartographie des risques et la mise en place d'un référentiel interne. Ce service répond à la Direction Générale du Groupe PHARMAGEST.

#### Cartographie des risques

Le processus de gestion des risques s'articule autour d'une identification des risques auprès de chaque direction opérationnelle et fonctionnelle qui aboutit à l'élaboration de cartographies des risques. L'Audit Interne procède à une cartographie des risques minima tous les trois ans ; toutefois, une actualisation peut être réalisée à tout instant en fonction de l'évolution de l'activité, de l'environnement, ou de changements d'organisation de direction pouvant entraîner une identification différente des risques.

Les différentes cartographies des risques sont présentées et commentées auprès de la Direction Générale et du Comité d'Audit.

Une analyse du traitement des risques est ensuite réalisée permettant de choisir les plans d'actions les plus adaptés pour le Groupe PHARMAGEST. Ainsi, pour maintenir les risques dans des limites acceptables pour les directions, il peut être pris comme mesure la réduction, le transfert, la suppression ou l'acceptation du risque. Au regard du traitement identifié pour chaque risque, un processus de contrôle est mis en place.

#### Procédures internes

Le Groupe PHARMAGEST a mis en place un manuel de procédures internes. Ce manuel de procédures est mis à la disposition de l'ensemble du personnel, avec notion de droit d'accès en vue de sa mise en œuvre. Ce manuel a pour but d'améliorer le fonctionnement de l'activité et permettre notamment de décrire :

- Les étapes dans l'exécution des activités principales du Groupe PHARMAGEST ;
- Les conditions de réalisation des opérations ;
- Les attributions dévolues aux différents préposés à chaque étape d'exécution des opérations ;
- Les outils mis à la disposition des intervenants ;
- Les contrôles à effectuer pour s'assurer du bon fonctionnement des opérations (autocontrôle, contrôle hiérarchique, audits interne et externe, ...).

Le manuel des procédures ne se limite pas aux seules procédures permettant de fiabiliser les informations comptables et financières (cycle d'exploitation, cycle d'investissement, cycle de financement, cycle de trésorerie, ...) ou extra financières (RSE) et contient les différents processus identifiés par le Groupe PHARMAGEST comme :

- Les achats et services logistiques ;
- Les ventes, l'activité commerciale et le marketing ;
- Le service clients (installation, formation, assistance téléphonique, service après-vente) ;



- La sécurité des systèmes d'informations et des réseaux ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La protection des actifs (marques, programmes, ...).

La Direction Administrative et Financière s'assure du respect des procédures internes en s'appuyant sur les contrôles existants au travers des procédures mises en place, mais aussi sur des contrôles inopinés en fonction des dérives budgétaires observées.

Les différents contrôles réalisés sur l'exercice 2021 n'ont pas détecté de dérives et/ou anomalies significatives.

### **Processus d'amélioration**

La gestion des risques et du contrôle interne s'appuie sur un processus d'amélioration permanent qui vise à poursuivre l'identification de nouveaux risques, les évaluer, mesurer l'adéquation du système de contrôle en vigueur pour maîtriser ces risques, mettre en place les améliorations qui semblent nécessaires puis en suivre l'efficacité.

Pour 2021, les principales actions ont été les suivantes :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'information ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque clients et financier sur les filiales ;
- Revue des conventions intragroupe ;
- Évaluation et gestion des risques des nouvelles sociétés intégrées ou créées ;
- Renforcement des dispositifs de lutte contre la corruption (SAPIN 2) ;
- Mise en œuvre des audits internes de certification ISO 27001.

Ainsi, sur l'exercice 2022, les principales actions suivantes seront menées :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'information ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque clients et financier sur les filiales ;
- Revue de la cartographie des risques ;
- Évaluation et gestion des risques des nouvelles sociétés intégrées ou créées ;
- Renforcement des dispositifs de lutte contre la corruption (SAPIN 2) ;
- Poursuite des audits internes de certification ISO 27001.

Le Groupe PHARMAGEST poursuit sa démarche progressive visant à adapter son dispositif de gestion de contrôle interne au cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et du contrôle interne proposé par l'AMF, afin de continuer à travailler sur la gestion des risques, des process et des activités de contrôle et de surveillance permanente.

### **Élaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires**

L'élaboration de l'information comptable et financière des actionnaires est assurée sous la responsabilité de la Direction Générale et de la Direction Administrative et Financière. Le Conseil d'Administration via son Comité d'Audit assure le contrôle permanent de l'information financière et des procédures liées à son élaboration.

Pour leur contrôle, le Comité d'Audit ainsi que le Conseil d'Administration s'appuient sur les analyses fournies par le Contrôle de Gestion et l'Audit Interne.

Les procédures d'élaboration des comptes consolidés reposent essentiellement sur :

- La recherche de l'harmonisation des règles et méthodes ;
- Les informations permanentes sur l'actualité comptable et l'évolution des normes IFRS au travers de la documentation comptable et financière et des différentes réunions thématiques de MiddleNext et de l'AMF ;
- L'utilisation d'un outil de consolidation comptable dédié ;
- L'audit des principales variations et opérations sur les différentes sociétés du Groupe PHARMAGEST afin d'appréhender les différents retraitements.

Les comptes consolidés sont réalisés trimestriellement et soumis au Conseil d'Administration.



## Relations avec les Commissaires aux Comptes

La régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels de PHARMAGEST INTERACTIVE, du Groupe PHARMAGEST et des informations transmises aux actionnaires sont soumises à la certification des comptes annuels par deux Commissaires aux Comptes qui rendent compte des conclusions de leur mission de certification des comptes au Comité d'Audit.

## 2.2. Analyse des risques et utilisation des instruments financiers

En application des articles L. 225-100-1 et L. 22-10-35 du Code de commerce, les principaux risques et incertitudes présentés ci-après sont ceux jugés, selon la Direction du Groupe PHARMAGEST, comme de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation ou significatifs au regard de l'activité et/ou du développement de l'entreprise.

### Risques stratégiques du Groupe PHARMAGEST

- Risques liés aux croissances externes et au développement international résultant de difficultés d'intégration de nouvelles entités, d'implantation sur de nouveaux marchés et d'internationalisation des solutions du Groupe PHARMAGEST ;
- Risques liés à la supervision des projets stratégiques du Groupe qui sont complexes à coordonner se traduisant par une mauvaise allocation des ressources, ou une incompréhension de la stratégie, des objectifs, et des ambitions de l'entreprise.

### Risques opérationnels inhérents aux activités

- Risques liés à la sécurité des données informatiques (systèmes d'information et réseaux) pouvant entraîner : la perte ou l'altération de données, l'indisponibilité des données, ou encore la divulgation d'informations confidentielles ou erronées et profiter à des sociétés concurrentes ou nuire à l'image de l'entreprise ;
- Risques sanitaires liés à une épidémie ou pandémie entraînant une diminution de l'activité du Groupe ;
- Risques de pénuries ou de ruptures de stocks pouvant générer des augmentations tarifaires et un ralentissement des activités du Groupe.

### Risques industriels et environnementaux

Le Groupe PHARMAGEST n'ayant pas d'activité industrielle n'est pas particulièrement exposé à des risques industriels, environnementaux ou des risques liés aux effets du changement climatique (Cf. Déclaration de Performance Extra-Financière figurant dans le présent rapport de gestion). Toutefois les risques identifiés sont les suivants :

- Risques liés à l'effectivité du positionnement de « Citoyen de la Santé et du Bien-être » du fait d'incohérences entre la stratégie du Groupe PHARMAGEST et les produits et solutions commercialisés ;
- Risques liés à la perte d'attractivité sociale de l'entreprise ayant pour effet une augmentation du turnover et la perte de compétences clés.

### Risques réglementaires et juridiques

Le Groupe PHARMAGEST, pour son activité principale d'édition de logiciels de gestion d'officine, n'est pas soumis à une réglementation particulière et n'a pas besoin d'autorisations légales, réglementaires ou administratives particulières pour l'exploitation de cette activité. Toutefois, certaines composantes réglementaires ou juridiques font l'objet d'un suivi particulier :

- Environnement économique – risques indirects liés à des décisions gouvernementales touchant directement les clients du Groupe PHARMAGEST ;
- Risques liés aux agréments et certifications et particulièrement à la non-obtention ou la perte d'agréments ou de certifications (HDS, SESAM-Vitale, ISO 27001, NF 525, ISO 18295-1, Addendum) ;
- Risques liés à une protection de la propriété intellectuelle inadaptée aux marchés du Groupe PHARMAGEST.

Le Groupe PHARMAGEST ne bénéficie pas de contrat de concession, de licence de commercialisation ou de distribution qui le placerait en situation de risque juridique.

PHARMAGEST INTERACTIVE détient l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation et n'est pas soumise à des dispositions fiscales particulières.



Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe PHARMAGEST a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe PHARMAGEST.

## Risques financiers

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue de ses risques financiers et considère ne pas être particulièrement exposé à des risques de cette nature. Le Groupe PHARMAGEST s'est doté d'une charte de placements encadrant ses investissements financiers et a mis en place une organisation et des outils visant à optimiser la gestion et la sécurisation de ses flux de trésorerie.

## 3. Actionnariat de la société

### 3.1. Autorisation de rachat d'actions par PHARMAGEST INTERACTIVE

#### Bilan du programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 29 juin 2021, a autorisé le Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions, conformément notamment aux dispositions des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et dans le respect des conditions légales et réglementaires applicables au moment de l'opération.

Cette autorisation a été conférée pour une durée maximum de dix-huit mois à compter du 29 juin 2021 et prendra fin le 28 décembre 2022.

Au 31 décembre 2021, PHARMAGEST INTERACTIVE détient des actions propres, directement ou indirectement :

- 1 590 dans le cadre de contrats de liquidité ;
- 33 233 dans le cadre du plan de stock-options ;
- 119 585 dans le cadre de programmes de rachat d'actions ;

soit un total de 154 408 actions correspondant à 1,02% du capital social actuel.

En 2021, dans le cadre du contrat de liquidité, 90 196 actions ont été acquises pour un prix d'acquisition moyen de 97,24 € et 90 305 actions ont été cédées pour un prix moyen de cession de 97,60 €.

PHARMAGEST INTERACTIVE dispose de 100% du contrat de liquidité actuel.

Le Conseil d'Administration vous rend compte de la réalisation du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 29 juin 2021 pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022.

Le bilan de ce programme du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 est :

- Achats : 84 417 actions au prix moyen de 90,35 € ;
- Ventes : 86 121 actions au prix moyen de 90,77 €.

Au 31 mars 2022, la société détient 171 650 de ses actions, directement ou indirectement.

#### Renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions

Il est proposé aux actionnaires de renouveler dès maintenant cette autorisation et de se prononcer sur le nouveau programme.

Les objectifs du programme de rachat actuellement en vigueur sont les suivants :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;



- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants et L. 22-10-59 du Code de commerce.

Il a paru souhaitable au Conseil d'Administration de vous demander de vous prononcer sur le nouveau programme qui viendrait se substituer à celui mis en place par l'Assemblée Générale du 29 juin 2021, mais à compter du 28 juin 2022. L'Assemblée permettrait alors à PHARMAGEST INTERACTIVE de poursuivre son processus d'achat de ses propres actions représentant jusqu'à 10% du capital social, soit un nombre maximum de 1 517 412 actions.

Le nouveau programme de rachat d'actions aurait les objectifs suivants :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants et L. 22-10-59 du Code de commerce.

Ce nouveau programme aurait une durée maximum de 18 mois, soit jusqu'au 27 décembre 2023.

L'Assemblée Générale Ordinaire aura à conférer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour déterminer les conditions et les modalités du programme de rachat dont notamment le prix des actions achetées (prix d'achat unitaire maximum et minimum).

## 3.2. Détention du capital social au 31 décembre 2021

### 3.2.1. Informations sur les détenteurs du capital ou droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, à la date de clôture de l'exercice social, plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Nom	Pourcentage de détention
MARQUE VERTE SANTE	+ de 50% et inférieur à 66,66%
LA COOPERATIVE WELCOOP	Supérieur au vingtième et inférieur à 10%

Aucune action de PHARMAGEST INTERACTIVE n'est détenue par PHARMAGEST INTERACTIVE (hors actions propres) ni par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital ou des droits de vote.

### 3.2.2. Informations sur les opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants, les hauts responsables ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés

Par application de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, il est précisé, qu'au cours de l'exercice écoulé, la SC DE L'ERMITAGE SAINT JOSEPH, détenue principalement par M. Thierry CHAPUSOT, a cédé l'intégralité de ses actions de PHARMAGEST INTERACTIVE visée par l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier. Cette opération a fait l'objet d'une déclaration à l'AMF (courrier reçu le 19/02/2021).



### 3.2.3. État de la participation des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2021, date de clôture du dernier exercice, la détention d'actions tant par le personnel de PHARMAGEST INTERACTIVE que par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce est inférieure à 3%.

## 3.3. Options d'achat d'actions

### 3.3.1. Options d'achat d'actions au profit des salariés

En application des articles L. 225-177 à L. 225-186 et L. 22-10-56 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options d'achats d'actions à concurrence d'un nombre maximum d'actions représentant 10% du capital social, soit un nombre d'actions de 303 482. Par suite de la division de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2015, le nombre d'options maximum d'actions est de 1 517 410.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration, dans sa séance du 5 décembre 2014, a arrêté le règlement de ce plan d'options d'achats d'actions qui a fait l'objet d'une communication aux personnes bénéficiaires par lettre en date du 15 janvier 2015.

Au cours de l'exercice 2021, 10 873 actions ont été attribuées au titre de la levée des stock-options.

Par application de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'Administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 et L. 22-10-56 du Code de commerce.

### 3.3.2. Options d'achat d'actions au profit des dirigeants mandataires sociaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2020 de la société PHARMAGEST INTERACTIVE a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en place au sein de PHARMAGEST INTERACTIVE et/ou de ses filiales (c'est-à-dire dont 50 % au moins du capital ou des droits de vote sont détenus, directement ou indirectement, par PHARMAGEST INTERACTIVE) un plan d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions visées aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce.

Chaque bénéficiaire a été informé personnellement par le Conseil d'Administration du nombre d'actions qu'il peut acquérir, le prix d'acquisition et la période pendant laquelle cette option peut être exercée.

Au cours de l'exercice 2020, 45 000 options d'achat d'actions ont été attribuées.

Par application de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'Administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

## 4. Informations sociales et environnementales

Pour plus de lisibilité, cette partie est développée dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) annexée au présent rapport (articles L. 225-102-1, L. 22-10-36 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce).



## 5. Informations diverses

### 5.1. Prêts inter-entreprises

Néant.

### 5.2. Informations sur les charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que PHARMAGEST INTERACTIVE a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des charges constituant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 dudit Code pour un montant global de 122 569 € et qui ont donné lieu à un impôt de 32 480 €.

### 5.3. Tableau des cinq derniers exercices

Au présent rapport est présenté, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de PHARMAGEST INTERACTIVE au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en €)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825
Nombre d'actions ordinaires	15 174 125	15 174 125	15 174 125	15 174 125	15 174 125
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
• Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
• Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
<b>Chiffre d'affaires hors taxes</b>	<b>108 630 561</b>	<b>103 202 187</b>	<b>102 926 290</b>	<b>97 740 759</b>	<b>91 422 775</b>
Résultat avant impôts, participation, dotations	35 618 945	30 617 861	26 773 334	25 657 777	23 347 042
Impôts sur les bénéfices	3 024 342	5 960 943	6 690 214	5 831 882	5 517 520
Participation des salariés	2 362 528	2 094 436	2 053 722	1 517 497	1 694 523
Résultat après impôts, participation et dotations	27 664 737	18 092 063	17 953 104	16 683 081	13 920 141
Résultat distribué décidé par l'Assemblée Générale <sup>(1)</sup>	15 932 831	14 415 419	13 656 713	12 898 006	11 380 593
Par action résultat après impôts et avant dotations	2,00	1,49	1,19	1,20	1,06
Par action résultat après impôts et dotations	1,82	1,19	1,18	1,10	0,92
Dividende attribué à chaque action <sup>(1)</sup>	1,05	0,95	0,90	0,85	0,75
Effectif moyen des salariés de l'exercice	776	754	738	709	672
Montant de la masse salariale	30 345 269	28 455 950	28 151 569	26 990 379	24 237 655
Cotisations sociales et avantages sociaux	14 654 833	13 561 351	13 085 233	13 039 797	11 418 753

<sup>(1)</sup> Proposition relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 soumise à l'Assemblée Générale du 28 juin 2022.



## 6. Affectation du résultat

L'affectation du résultat de l'exercice que propose le Conseil d'Administration est conforme à la loi ainsi qu'aux dispositions statutaires.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 27 664 736,90 € de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	27 664 736,90 €
Report à nouveau	62 669 971,15 €
<b>À la disposition des actionnaires</b>	<b>90 334 708,05 €</b>
<b>Dividende (1,05 € par action)</b>	<b>15 932 831,25 €</b>
Le solde, soit : est affecté au compte « report à nouveau ».	74 401 876,80 €

Les capitaux propres s'élèveront, y compris les subventions d'investissements nettes d'amortissements, à 97 974 891,25 €.

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 4 juillet 2022 auprès de la banque BNP PARIBAS chargée de la gestion des titres.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des impôts, nous vous informons des distributions intervenues au titre des trois derniers exercices.

Exercices	Dividende par action	Dividende éligible à l'abattement de 40% (versé à des personnes physiques)	Dividende non éligible à l'abattement de 40% (versé à des personnes morales)
31/12/2018	0,85 €	0,85 €	0,85 €
31/12/2019	0,90 €	0,90 €	0,90 €
31/12/2020	0,95 €	0,95 €	0,95 €

## 7. Autres points présentés à l'Assemblée

### 7.1. Suivi des mandats d'Administrateurs

Nous vous informons qu'aucun mandat d'Administrateur n'arrive à expiration.

### 7.2. Conventions réglementées

Nous vous informons de la conclusion de deux conventions nouvelles et d'une convention réglementée antérieurement autorisée et approuvée et qui s'est poursuivie en 2021.

Ces opérations dûment autorisées par votre Conseil d'Administration vous sont décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

### 7.3. Rémunérations allouées aux membres du Conseil

Nous vous demanderons aussi de vous prononcer sur la fixation des rémunérations allouées aux Administrateurs que nous vous proposons de fixer à 82 000 € pour l'année 2022.



Nous allons maintenant vous présenter la partie 4 de ce rapport, à savoir la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), établi en application des articles L. 225-102-1, L. 22-10-36 et R. 225-105 et suivants ainsi que le rapport sur ces informations sociétales et environnementales émis par la société RSM, désignée en qualité d'Organisme Tiers Indépendant par le Directeur Général.

Puis, nous vous présenterons :

- Le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise prescrit par l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Le rapport spécial du Conseil d'Administration établi en application de l'article L. 225-184 du Code de commerce.

Après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes établis par la société « BATT AUDIT » et la société « DELOITTE & ASSOCIÉS », nous répondrons aux questions que vous voudrez bien nous poser.

À l'issue de cette discussion, il sera procédé à la lecture du texte des résolutions et nous vous engageons à les approuver dans toutes leurs dispositions.

**Le Conseil d'Administration.**